



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**



Lima, le 17 mai 2008  
9538/08 (Presse 130)  
(OR. en)

**SOMMET ENTRE LA TROÏKA DE L'UE ET  
L'AMÉRIQUE CENTRALE  
Lima (Pérou), le 17 mai 2008**

**Communiqué conjoint**

1. Le 17 mai 2008, les chefs d'État ou de gouvernement des pays d'Amérique centrale et l'Union européenne (UE), représentée par la troïka, ont tenu une réunion à Lima du Pérou, au cours de laquelle ils ont souligné les relations fructueuses qui existent entre les deux régions et qui se sont développées sur la base du dialogue politique et de la coopération dans le cadre du dialogue de San José, mis en place en 1984.
2. Les chefs d'État ou de gouvernement des pays d'Amérique centrale et l'Union européenne ont mis l'accent sur les progrès réalisés récemment dans leur processus d'intégration.

**P R E S S E**

3. La partie européenne s'est félicitée des efforts déployés ainsi que des résultats importants obtenus par l'Amérique centrale dans son processus d'intégration. Les chefs d'État ou de gouvernement ont rappelé que le processus d'intégration régionale et celui de négociation et de conclusion d'un accord d'association global entre l'Amérique centrale et la Communauté européenne se renforcent mutuellement et sont corrélés dès lors qu'ils font partie de l'objectif stratégique commun que constitue l'intégration régionale, en tant que moyen permettant d'atteindre un niveau plus élevé de cohésion sociale. À cet égard, les parties ont répété qu'il importait de mettre en œuvre les engagements antérieurs, notamment ceux qui ont été pris lors du sommet de Vienne. En outre, les chefs d'État ou de gouvernement des pays d'Amérique centrale ont réaffirmé qu'ils s'engageaient à veiller à ce que la région élabore un processus permettant l'entrée en vigueur de l'accord-cadre sur l'union douanière et, en tout état de cause, des éléments essentiels nécessaires à l'application de l'accord d'association, sur une base de région à région, avant l'achèvement des négociations.
4. Les deux parties ont salué les progrès accomplis dans les négociations sur l'accord d'association à l'issue de trois cycles de discussions et confirmé à nouveau leur objectif commun qui est de faire avancer les négociations de manière significative pour qu'elles puissent s'achever dans le courant de 2009. Elles ont réaffirmé l'importance de l'accord, qui fournira un cadre général permettant de renforcer et de diversifier leurs relations sur la base de trois piliers fondamentaux et complémentaires dans les domaines respectifs de la politique, de la coopération et du commerce, ce dernier comprenant l'établissement d'une zone de libre-échange entre les deux régions.
5. Les chefs d'État ou de gouvernement ont souligné l'importance que revêt la coopération de l'UE pour soutenir les efforts déployés par l'Amérique centrale en vue de réaliser l'intégration régionale, notamment grâce au renforcement du cadre institutionnel et à la promotion de la cohésion sociale et du développement durable en Amérique centrale. La troïka européenne a réaffirmé que l'Union européenne était résolue à poursuivre la coopération avec l'Amérique centrale afin de soutenir la région qui s'efforce d'imprimer un élan à son action dans le cadre de ses objectifs en matière d'intégration et de développement, en particulier dans les domaines concernant les institutions régionales et nationales chargées notamment des douanes, du secteur sanitaire et phytosanitaire et des questions d'évaluation de la conformité. La troïka européenne s'est également accordée à reconnaître l'importance de la coopération et de l'assistance technique destinées au secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises qui souhaitent tirer parti des possibilités offertes par l'accord d'association. La troïka européenne a rappelé que l'appui à l'approfondissement de l'intégration régionale constitue une priorité du financement de l'UE pour la période de programmation 2007-2013.

6. La troïka européenne a salué le renforcement des relations commerciales entre le Panama et l'Amérique centrale ainsi que les initiatives visant à intégrer le Panama dans le processus d'intégration économique centraméricaine. En outre, la troïka a invité ces deux parties à poursuivre et à conclure le processus d'intégration du Panama dans le système d'intégration économique centraméricaine, pour que le Panama puisse participer pleinement aux négociations en cours sur l'accord d'association entre l'Amérique centrale et l'UE.
7. Les chefs d'État ou de gouvernement des pays d'Amérique centrale ont fait part à la troïka de l'intérêt qu'ils portent à la création d'un fonds économique financier commun qui serait destiné à réduire la pauvreté, à promouvoir le développement et le bien-être général en Amérique centrale et à stimuler la croissance socioéconomique et qui permettrait de diminuer les asymétries qui existent entre les deux régions et au niveau intrarégional.
8. La troïka européenne a pris acte de la volonté politique qui a été exprimée de relever le défi que représente la sécurité démocratique et a félicité les représentants des pays d'Amérique centrale pour les progrès significatifs réalisés dans ce domaine, principalement grâce à l'adoption de la stratégie en matière de sécurité pour l'Amérique centrale, à l'approbation de la convention relative à la protection des témoins dans le domaine du trafic de stupéfiants et de la criminalité organisée, au lancement du projet centraméricain pour le contrôle des armes légères et de petit calibre avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ainsi qu'à d'autres initiatives visant à faire face aux problèmes de la violence ainsi qu'à ceux liés aux jeunes à risque ou en conflit avec la loi, et grâce à la création de l'unité régionale pour la sécurité démocratique au sein du Secrétariat général du SICA.
9. La troïka de l'Union européenne a, pour sa part, confirmé l'intérêt que l'UE porte au soutien de la mise en œuvre de certains aspects relevant de la stratégie.

10. Les chefs d'État ou de gouvernement des pays d'Amérique centrale ont fait savoir à la tróika européenne qu'ils étaient préoccupés par l'impact du prix élevé du pétrole sur les économies des pays de la région, qui a eu de graves conséquences économiques et qui menace d'élargir la fracture sociale en Amérique centrale. Ils ont indiqué que, face à ce défi, les chefs d'État ou de gouvernement des pays participant au SICA avaient approuvé la stratégie en faveur de l'énergie durable intitulée "Centroamérica – 2020", qui fixe des objectifs pour l'accès à l'énergie des couches les plus vulnérables de la population, ainsi que pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie, de l'efficacité énergétique et de l'utilisation durable des sources d'énergie renouvelables et des biocarburants sur le plan environnemental, économique et social afin de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Les mesures et actions susmentionnées figurent dans le "Tableau des actions en faveur de l'intégration et du développement énergétique de l'Amérique centrale", qui pourrait servir de base pour la coopération dans ce secteur.
11. La partie centraméricaine a présenté une analyse du contenu et de la portée de la convention de l'Amérique centrale sur les changements climatiques ainsi que les objectifs du sommet présidentiel sur les changements climatiques, qui se tiendra le 28 mai 2008 à San Pedro Sula, au Honduras, sous l'égide du SICA. La partie européenne a salué ces initiatives et a décidé d'apporter son soutien à la gestion des ressources consacrées aux processus d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, dans le cadre de la stratégie du SICA en matière de changement climatique. Les deux parties sont convenues de collaborer étroitement en vue de parvenir à un accord mondial et global sur le changement climatique pour l'après-2012 sur la base de la CCNUCC et du protocole de Kyoto, en s'inspirant des conclusions scientifiques du GIEC et en tenant compte des éléments qui figureront dans le plan d'action de Bali d'ici la fin de 2009.
12. Les chefs d'État ou de gouvernement ont déclaré qu'ils portaient un vif intérêt au renforcement et à l'approfondissement de la coopération et des échanges entre les deux régions dans les domaines de la science, de la recherche et des technologies sur la base des progrès accomplis dans ces domaines cette année. Les parties ont notamment réaffirmé qu'elles s'engageaient à établir un dialogue structuré entre les deux régions afin d'évaluer les capacités et les besoins actuels de l'Amérique centrale et de recenser les domaines les plus prometteurs et les priorités communes en vue de la coopération scientifique future entre les deux régions.

13. L'UE a attiré l'attention de l'Amérique centrale sur le fait qu'il importait de réaliser des progrès dans la mise en place de la télévision numérique. La troïka européenne a souligné les avantages associés à la norme DVB, qui a déjà été choisie par un très grand nombre de pays dans le monde.
  14. Les deux parties ont souligné qu'il était nécessaire d'élaborer des stratégies et des mesures en vue de réduire la vulnérabilité de l'Amérique centrale à l'égard des catastrophes naturelles et de renforcer les capacités des communautés et des institutions locales pour prévenir les catastrophes naturelles, s'y préparer, en atténuer les effets et y réagir, grâce à des programmes de renforcement des capacités et à des ressources humaines accrues, en cherchant à parvenir à une meilleure coordination de l'aide aux niveaux national et régional, en étroite collaboration avec le centre CEPREDENAC et d'autres institutions régionales.
  15. Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur l'augmentation alarmante des prix des denrées alimentaires au niveau international et sur ses conséquences dans différents pays. À cet égard, l'Amérique centrale a demandé à l'Union européenne d'apporter son soutien aux initiatives actuelles en vue d'affronter de manière efficace la situation en matière de sécurité alimentaire.
  16. Les chefs d'État ou de gouvernement sont convenus de tenir le prochain sommet dans le cadre du VI<sup>ème</sup> sommet entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes, en Espagne en 2010.
-